



PAIEMENT

ARRIVEE DOSSIER

ROAD-BOOK

N° COURSE

le.....  
N° ordre.....

remis le.....  
par.....

**DEMO**

**D**

**41<sup>ème</sup> RALLYE & 7<sup>ème</sup> RALLYE VHC REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS - 07 et 08 mars 2020**

↑↑↑ Ne rien inscrire ci-dessus ↑↑↑

	PILOTE	COPILOTE	VOITURE	
Nom			Marque	
Prénom			Modèle	
Date			Année	
Naissance				
Lieu				
Nationalité				
Adresse			Propriétaire : nom	
			adresse	
Code postal + ville				
Mobile			signature	
Téléphone				
Mail				
n°			Assurance : nom	
Permis de Conduire			adresse	
le				
à				
Licence n°			Validité du	
code			au	
ASA nom				
Gr. Sanguin / Rh	/	/		

Conformément au règlement de l'épreuve, j'engage ma voiture dans la catégorie : **DEMO**

**Tout dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte. Le chèque doit impérativement accompagner ce dossier.**

Fait le  
à  
Signature concurrent

Visa du contrôleur administratif

Visa du commissaire technique



Secrétariat permanent :  
chez Brigitte DRÉAU  
38 rue du Pavillon 89380 Appoigny  
mobile : 06 83 57 03 07  
email : avallonautosport@free.fr  
www.avallon-auto-sport.com

Association sportive loi du 1er juillet 1901

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE  
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AVALLON AUTO SPORT

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

### **41<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DU PAYS AVALLONNAIS** **7<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL VHC DU PAYS AVALLONNAIS** **07 et 08 mars 2020**

Liste des engagés  
et  
Horaire des convocations

sur :

**[www.avallon-auto-sport.com](http://www.avallon-auto-sport.com)**

- ❖ Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation par courrier postal uniquement au plus tard :  
le **SAMEDI 29 FEVRIER 2020** (avant minuit cachet de la Poste faisant foi)  
à l'adresse suivante : **ASA AVALLON AUTO SPORT**  
**chez Brigitte DRÉAU**  
**38 rue du Pavillon 89380 Appoigny**

- ❖ Ce bulletin doit être obligatoirement accompagné des droits d'inscription qui s'élèvent à :  
**Démo : 100 €** avec la publicité des organisateurs.

***Sans la publicité des organisateurs les droits d'engagement sont doublés.***

payables par chèque à l'ordre d'Avallon Auto Sport  
(les chèques ne seront pas encaissés avant l'épreuve)

- ❖ Toute demande incomplète ou **non accompagnée des droits d'inscription** sera considérée comme nulle et pourra pas être prise en compte.
- ❖ **Il est rappelé qu'un concurrent ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date dans deux épreuves différentes.**
- ❖ En signant au verso le présent engagement, le concurrent et les équipiers reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et s'engagent à s'y conformer, ainsi qu'aux règlements généraux applicables (y compris au contrôle anti-dopage) et il certifie l'exactitude des déclarations au verso.